

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2009

Membres présents : Mmes et MM. Pierre MAMMOSSER, Maire, Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS et Christophe SCHIMPF, adjoints au Maire, Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller, Céline GEFFROY, Béatrice HOELTZEL, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Claude LINDNER, Thomas RUBY, Marie-José SCHALLER, Alfred SCHMITT, Jean-Michel STEPHAN et Christian WAGNER.

Membre absent excusé : M. Jean-Laurent VONAU qui a donné procuration à Alfred SCHMITT.

Membre absent : M. Paul BOISSARIE.

Le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée.

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS

Suite à la demande de M. Christian KLIPFEL, les noms des personnes s'abstenant lors d'un vote ou votant contre une décision seront mentionnés dans le compte rendu.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Eric HUBERT qui était absent lors de la dernière réunion) approuve le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 février 2009

06.02.2009

- rencontre avec M. HABERKORN de Mission Voix Alsace : après l'atelier et le concert « Chanter Noël à Soultz-sous-Forêts » dans le cadre des Tradi'sons de Noël, l'association souhaite définir, avec la municipalité, un plan d'action pour faire de La Saline un centre de compétence de la voix. Cette compétence ne se limiterait pas simplement aux chorales, mais permettrait également toute autre expression culturelle par la voix. La prochaine réunion aura lieu le 12 mars 2009
- ciné regard : « Mon village » avec projection à guichets fermés

09.02.2009

- commission des finances de la communauté de communes du Soutzerland : examen compte administratif 2008 et projets d'investissement pour 2009

10.02.2009

- réunion de travail avec le CAUE suite au recensement des besoins pour la création de la future maison des services. Ont transmis leurs besoins : la trésorerie, le Conseil Général pour le centre médico social, l'office du tourisme et l'ABRAPA. Les besoins propres de la commune sont également pris en compte. La prochaine réunion de travail est prévue le 9 mars pour la validation des besoins et un échange sur les premières pistes de solutions, d'abord avec l'exécutif municipal et ensuite avec les institutions et sociétés concernées ainsi que les conseillers municipaux qui le souhaitent
- spectacle « À nos morts »

11.02.2009

- rencontre avec Mme GASSIAN du SDAU ; les modifications de zonage pour la structure du Sonnenhof nécessitent une révision du POS alors qu'une modification

du POS suffit pour modifier le règlement pour l'implantation d'un hôtel dans la zone de la gare

- réunion de la commission informations, communications, fêtes et cérémonies concernant le site Internet de la Ville ; répartition de la rédaction du contenu des rubriques et validation de l'arborescence

12.02.2009

- rencontre avec Olivier HIRSCH et Stéphanie SCHLICHTER de la médiathèque ; travail sur le positionnement de la médiathèque en cohérence avec le contrat de territoire (nécessité d'investir de manière soutenue dans la maintenance des collections pour rester tête de réseau ; animation centrée sur l'essence de la médiathèque) et renforcement de la communication (sacs, bulletin périodique en association avec La Saline, ...)
- inspection de la brigade de gendarmerie de Soultz-sous-Forêts : résultats exemplaires

13.02.2009

- réunion de travail avec M. GERARD de la Fondation caisses d'épargne : extension de la maison de retraite (très intéressé à construire vers l'arrière sur le terrain préempté par la commune) et renouvellement du conseil d'orientation
- réception en l'honneur des personnes arrivées dans la commune en 2008 : une réflexion va être menée sur la restructuration de ces cérémonies (cérémonie des vœux incluant les nouveaux arrivants et les lauréats des concours locaux fleurissement et illuminations ; les personnes méritantes seraient honorées lors des festivités du 14 juillet)

14.02.2009

- assemblée générale de l'association Alsace Népal : reconnue comme ONG (organisation non gouvernementale) de la part du Népal

15.02.2009

- tournoi interne de l'école de tennis au gymnase du SIVU

16.02.2009

- communauté de communes du Soutzterland : ouverture des plis de l'appel d'offres pour l'étude sur le commerce et l'artisanat
- communauté de communes du Soutzterland : réunion sur le PLU (le dossier n'avance pas très vite mais l'assistant à maîtrise d'ouvrage nous assure que les délais seront respectés ; le zonage est prévu pour juin)
- réunion de la commission scolaire : à l'ordre du jour les crédits des écoles 2009
- réunion de la commission sport, loisirs, culture et associations : à l'ordre du jour les subventions des associations 2009

17.02.2009

- rencontre avec M. CHRISTOPH de la Société ABCI concernant la propriété 28 rue Frohnacker ; il lui est demandé de surseoir à sa demande en attendant le zonage du PLU (possibilité éventuelle d'urbaniser la zone entre la rue Frohnacker et la voie ferrée)
- réunion sur les contrats aidés organisée par les Sous-préfètes de Wissembourg et Haguenau
- réunion du comité directeur du Syndicat des Eaux : Alfred SCHMITT fait le compte rendu de cette réunion qui avait comme ordre du jour : débat d'orientations budgétaires, renforcement de conduites intercommunales et notamment entre Soultz-sous-Forêts et Kutzenhausen, réhabilitation des réservoirs du Wiedenweg, déplacement d'une conduite du réseau d'eau entre Hohwiller et Kuhlendorf en vue des travaux d'aménagement de la RD 28 (pris en compte par le Département), réalisation d'un nouveau plan des réseaux d'eau, hausse du prix de l'eau de 3 % et modification du règlement interne
- réunion du bureau syndical du SCOTAN : résultat de l'enquête publique

19.02.2009

- rencontre avec Bernard LIEVRE, régisseur de La Saline qui envisage de prendre sa retraite. il souhaite par la suite obtenir un contrat d'intervention en tant qu'auto entrepreneur
- rencontre avec Alfred SCHMITT, Président de l'ASIAPA, pour organiser une assemblée générale avec les délégués issus des élections municipales de 2008 et évoquer le devenir de cette association qui a perdu de son intérêt avec le transfert de la maison de retraite à la fondation caisses d'épargne.
Alfred SCHMITT rappelle que les communes membres n'ont versé aucune participation financière pour la construction et le fonctionnement de la maison de retraite

20.02.2009

- réunion de la commission des finances pour le compte administratif 2008, les crédits des écoles et les subventions 2009

21.02.2009

- tournoi de hockey inter associations organisé par le judo club

23.02.2009

- rencontre avec M. MAUSS de Est Vidéocommunication, racheté par NUMERICABLE : le nombre de clients est en baisse et il y a très peu de souscriptions pour le numérique (20 sur près de 400) ; pas d'investissements nouveaux prévus pour le moment ; engagement à améliorer la qualité de diffusion des chaînes allemandes en numérique ; lancement d'une campagne commerciale pour le numérique au moment où l'analogique va s'arrêter

Céline GEFFROY rappelle que l'offre faite pour le numérique était trop chère ce qui a incité beaucoup d'abonnés à résilier le contrat

- rencontre avec M. POINSOT, conservateur des monuments historiques à la DRAC, pour l'éclairage du chœur.

Le Maire délégué retrace l'historique : sur proposition de M. POINSOT un maître d'œuvre avait été choisi pour l'éclairage du chœur. M. PIECHAUD, directeur de la DRAC était venu sur place et avait donné son aval pour le projet. Mais l'architecte des bâtiments de France a émis un avis défavorable et les travaux n'ont pas été réalisés.

Lors de la présente réunion il a été décidé de laisser le dossier en attente. M. POINSOT précise également que l'autorisation sera accordée par la DRAC (et non plus l'ABF)

- rendez-vous téléphonique avec le directeur général des supermarchés MATCH

24.02.2009

- réunion de l'Amicale des Maires du canton de Soultz-sous-Forêts

25.02.2009

- assemblée générale de l'association Arc en ciel

Diverses informations :

- Le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Général du Bas-Rhin subventionne les diagnostics des lieux cultuels. Les services du département ont fait part des architectes habilités pour de tels travaux. M. HAIBACH en faisant partie, commande lui sera passée pour le diagnostic de l'église catholique.
- Le Maire délégué informe que dans le cadre du SICTEU, l'agence de l'eau demande une étude de zonage pour l'assainissement collectif et non collectif, et ne validera pas le plan pluriannuel d'assainissement sur 4 ans proposé par le SICTEU avant le résultat de cette étude.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2008

→ Vote du compte administratif 2008

Suite à la réunion de la commission des finances, Dominique STOHR, adjoint aux finances, détaille les comptes de l'année 2008.

Le Maire, après avoir donné les explications nécessaires, se retire et laisse la présidence à Mme Denise EHRHARD, 1^{ère} Adjointe au Maire, qui soumet au vote du conseil municipal le compte administratif 2008 comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses	:	1 719 304.32 €
	Recettes	:	2 537 557.31 €
	Excédent	:	818 252.99 €
Section d'investissement	Dépenses	:	968 401.64 €
	Recettes	:	1 646 230.30 €
	Excédent	:	677 828.66 €
Restes à réaliser :	Dépenses	:	326 440 €
	Recettes	:	64 468 €
	Déficit	:	261 972 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2008.

→ Affectation du résultat de fonctionnement 2008

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité, décide de reporter le résultat de fonctionnement 2008 d'un montant de 818 252.99 €, en section de fonctionnement du budget primitif 2009.

3. COMPTE DE GESTION 2008 DU TRESORIER

Les chiffres du compte de gestion 2008 du trésorier étant identiques aux chiffres du compte administratif 2008 de la commune, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'approuver.

4. CREDITS DES ECOLES 2009

Lucienne HAAS, adjointe à la vie scolaire, présente au conseil municipal les propositions des crédits des écoles élémentaire et maternelle discutés lors des réunions des commissions scolaire et finances.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les crédits des écoles élémentaire et maternelle de Soultz-sous-Forêts pour l'année 2009, comme suit :

→ Ecole élémentaire de Soultz-sous-Forêts (effectif 180 élèves)

- crédits de fonctionnement	:	15.50 € / élève
- manuels scolaires	:	15.00 € / élève
- revues pédagogiques	:	350 €
- bibliothèque – centre de documentation	:	1 000 €
- matériel EPS + technologie	:	300 €
- maintenance informatique	:	860 €

- sorties éducatives et sportives : les subventions sont à demander et seront traitées au cas par cas ; prise en compte du tiers des dépenses avec un montant maximum de 25 € par élève (4 500 €)
- cadeau de Noël : spectacle ou cinéma et goûter à La Saline offerts par la Ville

→ Ecole maternelle de Soultz-sous-Forêts (effectif 110 élèves)

- crédits de fonctionnement : 15.50 € / élève
- revues pédagogiques : 250 €
- bibliothèque – centre de documentation 300 €
- matériel EPS : 245 €
- site bilingue (jeux, livres ...) : 1 000 €

- sorties scolaires et spectacles internes à l'école maternelle : les subventions sont à demander et seront traitées au cas par cas ; prise en compte du tiers des dépenses avec un montant maximum de 7.50 € par élève (825 €)
- cadeau de Noël : spectacle ou cinéma et goûter à La Saline offerts par la Ville

5. SUBVENTIONS 2009

Christophe SCHIMPF, adjoint aux sports, présente au conseil municipal les propositions de subventions discutées lors des commissions sport, loisirs, culture et associations et finances.

Suite à la remarque de Christian KLIPFEL sur l'attribution de la subvention à l'association des Cors des Vosges du Nord, qui utilise une salle communale pour les répétitions et qui en plus bénéficie de la subvention, le Maire rappelle que la subvention communale est attribuée à toute association de la commune n'ayant pas de local à demeure.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins 2 abstentions (Christian KLIPFEL et Thomas RUBY), décide :

- de fixer la participation communale à la licence des jeunes de moins de 18 ans à 12.50 € /licencié pour une licence simple et à 15.50 €/licencié pour une licence double
- chaque association pourra solliciter la commune pour une subvention exceptionnelle à l'occasion d'une manifestation de grande envergure
- les associations prêtes à intervenir lors des cérémonies organisées par la Ville (préparation de la salle, service vaisselle, rangement ...) bénéficieront d'une subvention exceptionnelle de 100 € par intervention
- mise à disposition gratuite d'une salle communale pour les réunions des associations de Soultz-sous-Forêts (hors espace culturel La Saline)

→ Subventions aux associations sportives

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Amicale cyclotouriste	625 €
Club de Quilles	1 063 €
Football club	1775 €
Handball club	10 418 €
Judo club	1 063 €
Pétanque club	125 €

Tennis club	3 119 €
Tennis de Table	343 €
Vélo club Nord Alsace	903 €
Association « Les coureurs de la Saline »	160 €
Association « Cors Vosges du Nord »	160 €
Club de Fléchettes	160 €
Club Vosgien	160 €
Association « PEL MEL »	160 €
SOUS-TOTAL	20 234 €

→ **Subventions aux associations de Soultz-sous-Forêts et Hohwiller au service de la population**

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Amicales Sapeurs-Pompiers	480 €
- Soultz-sous-Forêts 320 €	
- Hohwiller 160 €	
Croix-Rouge	480 €
Association défense et promotion ligne ferroviaire Haguenau-Wissembourg	160 €
SOUS-TOTAL	1 120 €

→ **Subventions aux autres associations**

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Associations foncières	4 742 €
- Soultz-sous-Forêts 3 488 €	
- Hohwiller 1 254 €	
CIPAP	2 701 €
Groupement d'Action Sociale	4 000 €
Coopératives scolaires écoles	5 325 €
Société Protectrice des Animaux	1 400 €
Association des Œuvres Scolaires (1 €/élève cycle primaire)	276 €
Concours de fleurissement	790 €
Concours Illuminations de Noël	365 €
Concours Vitrites des commerces	170 €
SOUS-TOTAL	19 769 €
TOTAL DES SUBVENTIONS 2009	41 123 €

→ **Occupation du gymnase du SIVOM**

Le conseil municipal, à l'unanimité moins 2 abstentions (Christian KLIPFEL et Thomas RUBY), décide de prendre en charge les frais de location du gymnase du SIVU pour l'entraînement des jeunes, pour l'année 2009, comme suit :

- Football club	:	maximum 20 heures à 13.72 € =	274.40 €
- Handball club	:	maximum 650 heures à 13.72 € =	8 918.00 €
- Tennis club	:	maximum 200 heures à 13.72 € =	2 744.00 €.

→ Concours locaux

Le conseil municipal, à l'unanimité moins 2 abstentions (Christian KLIPFEL et Thomas RUBY), fixe les prix des concours locaux pour l'année 2009 comme suit :

PRIX	CONCOURS DE FLEURISSEMENT (10 prix pour Soultz-s/F. 10 prix pour Hohwiller)	CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOEL	CONCOURS LES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES
1 ^{er} prix	80.00 €	80.00 €	80.00 €
2 ^e prix	65.00 €	65.00 €	60.00 €
3 ^e prix	50.00 €	50.00 €	30.00 €
4 ^e prix	40.00 €	35.00 €	
5 ^e prix	35.00 €	35.00 €	
6 ^e prix	25.00 €	20.00 €	
7 ^e prix	25.00 €	20.00 €	
8 ^e prix	25.00 €	20.00 €	
9 ^e prix	25.00 €	20.00 €	
10 ^e prix	25.00 €	20.00 €	
TOTAL	395.00 € x 2 = 790.00 €	365.00 €	170.00 €

6. AFFAIRES FINANCIERES

→ Convention pour la gestion des moyens éducatifs scolaires et périscolaires de l'Association des Œuvres Scolaires de Wissembourg

Suite à la décision du conseil municipal d'attribuer une subvention à l'Association des Œuvres Scolaires de Wissembourg, le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal une convention pour préciser les modalités de partenariat entre la commune de Soultz-sous-Forêts et l'Association des Œuvres Scolaires de Wissembourg.

Cette association :

- met à la disposition des enfants de la collectivité, à titre gracieux, du matériel et des locaux
- organise et planifie des films et des spectacles dans des lieux culturels et notamment La Saline
- gère le transport des activités et le finance totalement ou partiellement
- subventionne les classes transplantées des écoles maternelles et élémentaires signataires de la convention
- finance les salaires et charges inhérents au personnel (animateur, personnel de service).

En contre partie, la collectivité publique participe aux frais de fonctionnement de l'Association sous la forme d'une subvention annuelle d'un montant de 1 €/élève/an.

La convention est valable pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie avec un préavis de 3 mois.

Alfred SCHMITT rappelle que la commune met à disposition de l'Association des Œuvres Scolaires un local pour stocker du matériel.

Le Maire propose de rajouter ce point à la convention et rappelle que l'association a subi la restructuration de l'Education Nationale. A l'origine l'association bénéficiait d'une personne rémunérée par l'Education Nationale, aujourd'hui le personnel est rémunéré par l'association.

Christian KLIPFEL rajoute que l'association est un exemple au niveau du Département, et Alfred SCHMITT qu'elle fait également vivre La Saline.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention entre la commune de Soultz-sous-Forêts et l'association des Œuvres Scolaires de Wissembourg.

→ **Subvention exceptionnelle**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a réceptionné une demande de subvention de 900 € de l'association « Arts et Peinture » pour l'organisation du troisième carrefour des Arts à Hohwiller les 27 et 28 juin 2009.

Le budget prévisionnel joint à cette demande fait état de dépenses d'un montant de 2 500 €, dont 1 000 € de frais de communication et 1 500 € de frais de spectacles et SACEM (Sentiers du Théâtre, quatuor Heimbach, groupe musical de Hunspach, harmonie de Beinheim) ; les recettes ne peuvent pas être chiffrées à ce jour.

Le Maire propose de prendre en compte 50 % des frais de spectacles et SACEM, ce qui équivaut à une subvention de 750 €, avec possibilité de revoir le montant de la subvention en fonction du bilan définitif de la manifestation.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Marie-José SCHALLER) décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 750 € à l'association « Arts et Peinture » pour l'organisation du troisième carrefour des arts à Hohwiller les 27 et 28 juin 2009. Une subvention complémentaire pourra être versée à l'association en fonction du bilan définitif de la manifestation.

→ **Vote de crédit**

Pour permettre le paiement du terrain rue des Vignes (anciennement ANTOINE), le conseil municipal, à l'unanimité, vote un crédit de 117 000 € sur article 2111 du programme 016 « ACQUISITION DE TERRAINS », financé par l'excédent d'investissement 2008.

À la demande de Denise EHRHARD pourquoi le paiement par la commune et non par l'établissement public foncier, le Maire précise que le terrain est à payer par la commune vu que c'est la commune qui a préempté. Il rappelle également que la maison de retraite est très intéressée par ce terrain.

→ **Personnel communal**

- **Ecole municipale de musique – Modification des coefficients d'emploi et de rémunération du professeur de guitare**

Le Maire informe le conseil municipal que le professeur de guitare a un élève en plus à partir du 1^{er} janvier 2009. Ses coefficients d'emploi et de rémunération sont actualisés comme suit :

- coefficient d'emploi : 4.50/20^e
- coefficient de rémunération : 3.64/20^e.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette modification.

- **Modification du coefficient d'emploi du responsable des activités musicales**

Le Maire informe le conseil municipal que le responsable des activités musicales a été embauché à partir du 1^{er} janvier 2009 avec un coefficient d'emploi de 7.50/20^e. Ce coefficient d'emploi n'étant pas suffisant, il propose de l'augmenter à 9.25/20^e à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition.

→ **Admission en non-valeur des taxes d'urbanisme**

Le Maire informe le conseil municipal que le trésorier de Bischwiller a présenté une demande d'admission en non-valeur concernant le redevable suivant : MULLER chez MSB (lotissement Plein Sud – lot n° 45), suite à une liquidation judiciaire du 19/11/2007. Les restes à recouvrer s'élèvent à 560 €.

Il rappelle que le Trésorier Payeur Général peut prononcer l'admission en non-valeur des taxes d'urbanisme qui s'avèrent irrécouvrables, après avoir recueilli l'avis favorable des organismes bénéficiaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'admission en non valeur des taxes d'urbanisme concernant le redevable MULLER chez MSB (PC 47404W0028), d'un montant de 560 € (solde en principal).

→ **Travaux de voirie 2009/2011 – Choix du maître d'œuvre**

Le Maire informe le conseil municipal que la commune a consulté différents bureaux d'études en vue d'une mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2009/2011, à savoir :

- **HOHWILLER**
 - aménagement rue de Hoffen
- **SOULTZ-SOUS-FORETS**
 - entrées de ville rue de Strasbourg
 - réaménagement rue Frohnacker
 - création d'une piste cyclable rue Frohnacker/rue de Seltz
 - mise en sécurité carrefour rue du Dr. Deutsch/rue des Vignes/rue Muntz
 - aménagement et restructuration du parking place de la Gare
 - aménagement de voirie diverses secteur Bruehl
 - aménagement des abords du terrain de football : accès, parking, clôtures,

pour un coût prévisionnel de 1 495 000 € HT.

Les bureaux BEREST ayant fait la meilleure proposition avec un taux d'honoraires de 6.8 % HT (7.5 % pour SAFECE et 7.8 % pour LOLLIER Ingénierie), le Maire propose de les retenir et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir les Bureaux BEREST / Illkirch, comme maître d'œuvre pour les travaux de voirie 2009/2011 et autorise le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre à intervenir.

→ **Participation aux frais de chauffage et d'entretien du bureau du Livre Foncier**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe la participation aux frais de chauffage et d'entretien des bureaux du Livre Foncier de Soultz-sous-Forêts à 1 703.10 € pour l'année 2009. Cette somme représente la contribution 2008 (1 622 €) majorée de 5 %.

7. DIVERS

→ **Prochaines manifestations**

- mercredi 11 mars à 20 h : réunion des commissions services à la personne, développement économique et fêtes et cérémonies
- lundi 16 mars à 20 h : réunion de la commission des travaux
- mercredi 18 mars à 20 h : réunion de l'école municipale de musique
- lundi 23 mars à 18 h : réunion du CCAS
- lundi 23 mars à 20 h 30 : réunion de la commission des finances pour le budget primitif 2009
- prochaine réunion du conseil municipal : **mercredi 25 mars 2009 à 20 h 15**

→ **Doléances**

- A la question de Alfred SCHMITT demandant où en est le dossier du Rebhiesel de Soultz-sous-Forêts, le Maire répond qu'à l'origine le centre FPA devait s'en occuper mais qu'il allait poser la question à la communauté de communes du Soultz-sous-Forêts.

Plus personne ne demandant la parole, le Maire clôt la séance à 22 h 40.